



Rochefort, l'intendant Bégon et le Bégonia

publié le 02/07/2007 - mis à jour le 18/01/2010

Niveau scolaire

Descriptif :

Cette étude est basée sur les liens entre Rochefort, la famille Bégon et la Nouvelle-France en prenant comme exemple la naissance du Bégonia.

Ce travail peut se faire à l'occasion d'une sortie à Rochefort, en partenariat avec la ville de Rochefort, dont les services éducatifs ont mis au point une visite guidée nommée « Sur les traces de Bégon » (contact Gaëlle Gris, Chargée du service éducatif, Service du Patrimoine gaelle.gris@ville-rochefort.fr).

Il serait intéressant de voir que cet intendant a non seulement établi des règles d'urbanisme pour que Rochefort soit un peu plus saine mais que son souci a été aussi, parallèlement aux cabinets de curiosités qui fleurissaient à cette date, d'être à « la pointe » des recherches botaniques de l'époque. Il est ainsi possible de faire un tableau et de concevoir le travail sous cette forme :

Bégon l'administrateur

construction des maisons en pierre de taille et pavage des rues (plus en hauteur). En 1688, alors que Bégon est intendant de la ville, une grave épidémie éclate et menace Rochefort. Ce dernier, en administrateur, obtient un décret du conseil du roi pour augmenter la hauteur des maisons et leur donner davantage d'air et de lumière. Au début le décret est très mal respecté, car les propriétaires voient avant tout les dépenses supplémentaires ; Bégon parvient à vaincre l'obstination des Rochefortais

Bégon l'urbaniste construction des contours actuels, mise en place d'un plan harmonieux. Il est possible de prendre un plan actuel de Rochefort pour faire travailler les élèves sur les cartes au 1/25000e , en leur faisant noter et situer les noms des rues qui correspondent à ces époques, ou, de faire la visite guidée proposée par la mairie (service éducatif)

Bégon, un scientifique

Jardin botanique, et aujourd'hui le conservatoire du Bégonia

Portfolio



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.